



Salamandre

LE MAGAZINE QUI TRAITE DE VOS DÉCHETS
& DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Empreinte cachée : prise de conscience et solutions

Plus des 3/4 de notre
empreinte écologique
sont invisibles : la partie
cachée de l'iceberg



Actualités

*Le projet ECOCIR de
Baugeois Vallée se précise*



Dossier

*Alléger l'empreinte
environnementale cachée de
nos biens de consommation*



Portrait

*Rencontre avec Léonie
Devouge, responsable de
l'Office de Tourisme de Baugé*



Europe

*Impact environnemental : la
question de la consommation
et de la production*

04
Actualités

Projet ECO CIR : un bel exemple d'économie circulaire

Des serres de tomates seront chauffées par l'énergie fatale de l'UVE Salamandre. Le projet est à la fois environnemental, social et s'attaque au problème de mobilité qui touche cette zone rurale.

06
Focus

Repair Café : rien ne se jette, tout se répare !

Des bénévoles proposent leurs services pour offrir une seconde vie aux objets défectueux ou cassés de la vie courante.

07
Dossier

Empreinte cachée : comment agir plus efficacement pour rendre notre mode de vie plus soutenable ?

En tant que consommateurs, nous pouvons orienter nos choix, soit parce qu'ils sont produits de manière respectueuse, soit parce que nous choisissons des produits de manière responsable.

10
Le point sur

Les résultats du plan de suivi de l'environnement

11
Portrait

Léonie Devoue, responsable de l'Office de Tourisme Baugeois-Vallée en Anjou

Le SIVERT de l'Est Anjou a vu l'enjeu que représente cette structure intercommunale pour améliorer l'attractivité de son circuit de visite et attirer les visiteurs.

12
Europe

Impact environnemental : l'Europe sur la voie d'une consommation et d'une production plus durables ?

L'Union a introduit des mesures qui doivent permettre d'améliorer la performance environnementale des produits tout au long de leur cycle de vie et d'aider les consommateurs à choisir en connaissance de cause.

14
Eco-juniors

Empreinte écologique : la planète en « jeux » !

Dans toutes nos activités, nous avons besoin des ressources de la nature. Certaines ne sont pas inépuisables et la Terre, elle, a besoin de temps pour produire de nouvelles ressources.

16
Votre service de collecte

L'édito de votre syndicat de collecte





Chaque année, le « Jour du dépassement » ne cesse de se rapprocher. Il s'agit de la date à partir de laquelle l'humanité est supposée avoir consommé l'ensemble des ressources que la planète est capable de régénérer en un an ! **En 2018, l'humanité avait consommé, dès le 1^{er} août, l'ensemble des ressources que la nature pouvait lui offrir.** Nous avons alors vécu à crédit jusqu'à la fin de l'année. Le mouvement s'accélère à cause de la surconsommation. Chacun veut le dernier smartphone, un téléviseur toujours plus perfectionné... sans en connaître l'impact sur la planète. Les conséquences sont connues : déforestation, déclin de la biodiversité, pénurie en eau, utilisation de terres rares, économie carbonée, accumulation des déchets ou encore élévation de la concentration de CO₂ dans l'atmosphère.

En effet, l'impact environnemental de nos biens est peu connu. **Plus des 3/4 de notre empreinte écologique sont « invisibles », en particulier l'impact de la phase de fabrication.** La question de nos modes de production et de consommation est devenue un enjeu incontournable. Des choix plus responsables, « mieux voir moins consommer », devraient nous permettre de réduire cette empreinte cachée. À chacun d'agir en responsabilité aujourd'hui, mais aussi pour les générations à venir.

En 2018, la France a vécu à crédit écologique dès le 5 mai. **L'Union européenne occupe avec le Japon le second rang des pays déficitaires le plus tôt dans l'année** (Source : WWF France / Global Footprint Network). Fort d'une prise de conscience montante, l'Europe prend des initiatives telles que l'information environnementale et l'éco-conception.

Le portrait de cette édition est consacré à Léonie Devouge, responsable de l'Office de Tourisme Baugeois-Vallée en Anjou. Le SIVERT de l'Est Anjou est partenaire de l'association qui connaît une profonde mutation, l'occasion de profiter de cette nouvelle dynamique pour développer l'attractivité touristique du territoire !

Enfin dans ce numéro, vous trouverez toute **l'actualité du SIVERT** : le projet ECOCIR de Baugeois Vallée, le centre de tri mutualisé... Vous pouvez également retrouver l'ensemble des informations sur le site internet du SIVERT.

Je vous souhaite une excellente lecture de ce nouveau numéro. Excellente période estivale !

Patrice de FOUCAUD
Président du SIVERT de l'Est Anjou



L'actu locale et nationale des déchets et de l'énergie

Actualités

Projet ECOCIR : un bel exemple d'économie circulaire dans le Baugeois Vallée

Le SIVERT de l'Est Anjou et la Communauté de Communes Baugeois-Vallée ont lancé le projet ECOCIR, un choix politique porté par le Président du SIVERT Patrice de Foucaud et l'ensemble des élus, pour aller vers la mise en place d'une filière globale et d'une valorisation maximale. Trois producteurs issus de la région nantaise ont répondu à l'appel à projet, ils souhaitent installer des serres sur 14 hectares en trois phases. Le projet est à la fois économique, environnemental, social et s'attaque au problème de mobilité qui touche cette zone rurale.



L'énergie fatale issue de l'UVE Salamandre sera utilisée pour chauffer les serres. Aujourd'hui, l'UVE produit de l'énergie sous forme de vapeur qui est valorisée électriquement via un groupe turbo-alternateur. Ce process dissipe de la chaleur basse température qui s'en va dans l'air. Tout l'enjeu est de récupérer cette énergie perdue appelée « énergie fatale ».

D'importants travaux devront être réalisés au niveau de l'UVE, où sera installé un hydrocondenseur. Le coût est estimé à plus de 2,5 millions d'euros. Le SIVERT assurera la mise en œuvre de ce « robinet thermique »

tandis que la Communauté de Communes Baugeois-Vallée s'occupera de l'aménagement du terrain. Le Syndicat Intercommunal d'Énergies de Maine-et-Loire a lui en charge l'arrivée de gaz sur site en énergie d'appoint. En effet, les serres devant être chauffées toute l'année, un raccordement au gaz est envisagé en énergie de secours, pour pallier aux éventuelles pannes et arrêts techniques de la Salamandre.

La première phase prévoit des serres de tomates grappes sur 4 hectares, avec à la clé une cinquantaine de salariés. Elle nécessitera un besoin d'environ 1500 m³ d'eau à l'hectare. Plus de la moitié de cette consommation s'effectuera avec

de l'eau de pluie récupérée. L'autre partie sera stockée l'hiver. À terme, il sera possible de fournir de l'énergie pour une quinzaine d'hectares.

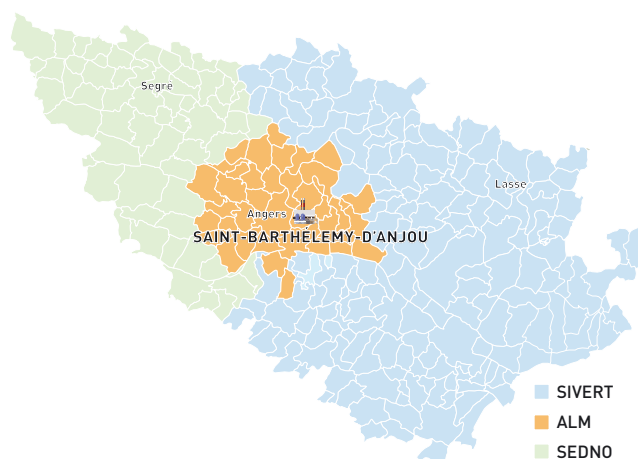
Parallèlement, des projets de méthanisation sont portés par deux associations locales d'agriculteurs dans le Baugeois et le Noyantais. Sur cette même zone, une station GNV (Gaz Naturel pour Véhicule) devrait être installée fin 2020, plus économique mais aussi plus écologique, elle représenterait une alternative concrète d'éco-mobilité.

Les premiers travaux pourraient débuter fin 2019 - début 2020.

Centre de tri : vers une gestion mutualisée des recyclables

Une Société Publique Locale, nommée « Anjou-Tri-Valor », a vu le jour pour porter la création d'un centre de tri commun des déchets recyclables secs ménagers d'une capacité estimée à 32 000 T/an, sur l'ancien site de Biopole, à Saint-Barthélemy-d'Anjou.

Elle réunit le SIVERT de l'Est Anjou, Angers Loire Métropole (ALM) et le Syndicat mixte d'études pour l'Élimination des Déchets de la zone Nord Ouest (le SEDNO), soit Anjou bleu communauté, le SISTO et le SYCTOM du Loire Béconnais et ses environs, soit 600 000 habitants réunis grâce à l'alliance de ces territoires pour permettre un service public de qualité avec un coût maîtrisé dans le temps. L'appel d'offre devrait permettre de choisir le candidat cet été.



Rallye pour l'emploi : en course pour visiter l'UVE Salamandre

Les associations Intermédiaires, Actenso (Baugé), Etape (Beaufort-en-Anjou) et ADEN (Noyant-Villages), en partenariat avec le Coorace, ont organisé les 25 et 26 mars le premier

rallye pour l'emploi du Baugeois. Pendant deux jours, une trentaine de personnes en recherche d'emploi ont découvert des métiers et emplois représentatifs de l'économie locale.

À cette occasion, le SIVERT de l'Est Anjou a ouvert ses portes. Mardi 26 mars, deux équipes de 3 demandeurs d'emploi, accompagnées par des professionnels, sont venues visiter l'UVE Salamandre. L'occasion pour chacun de découvrir les métiers, les conditions de travail, le process et de bénéficier d'une représentation précise du secteur.



Le but était de susciter des vocations à des personnes éloignées de l'emploi et de partager les besoins en termes d'emploi. Pour le SIVERT, c'était donc l'occasion de présenter le projet ECOCIR qui pourrait à terme créer 250 emplois. Ces échanges ont redonné du courage, de la confiance et des perspectives. Au vu de l'enthousiasme des participants, l'opération sera certainement reconduite.

ENVIE DE DÉCOUVRIR L'UNITÉ SALAMANDRE ?



Inscrivez-vous dès maintenant aux visites programmées :

- samedi 12 octobre, de 10h à 12h30
- samedi 16 novembre, de 14h30 à 17h

La visite est guidée, gratuite pour les particuliers et dure 2 heures.

Inscription obligatoire au 02 41 82 58 24, via www.sivert.fr ou audrey.piron@sivert.fr
Nombre de places limité.

Vous pouvez également prendre contact pour d'autres dates le reste de l'année du lundi au vendredi sur rendez-vous, en fonction du planning des groupes.

Le SIVERT de l'Est Anjou change d'e-mail !

L'adresse mail générique du SIVERT a changé. Merci d'adresser désormais vos courriels à : contact@sivert.fr. L'ancienne adresse (sivert.est.anjou@wanadoo.fr) transmettra les messages reçus sur la nouvelle adresse pendant encore un certain temps. Par ailleurs, pour toutes demandes de visites, il faudra désormais contacter la chargée de communication du SIVERT à l'adresse suivante : audrey.piron@sivert.fr. Pensez dès à présent à modifier votre carnet d'adresse.



- Du 2 au 6 septembre 2019 : bâches d'ensilage, enrubannage, ficelles et filets, films de productions végétales spécialisées, gaines souples d'irrigation.
- Du 18 au 22 novembre 2019 : Emballages Vides de Produits Phytosanitaires (EVPP), Emballages Vides de Produits Oenologiques et d'Hygiène de la cave (EVPOH), Emballages Vides de Produits d'Hygiène en Elevage Laitier (EVPHEL), big-bags d'engrais et de semences, sacs d'engrais en plastique, sacs de semences en papier.

Les lieux de collecte précis seront communiqués ultérieurement sur le site www.jetrieff ferme.fr.





Repair café : rien ne se jette, tout se répare !

Focus

Chaque année des tonnes d'objets sont jetées alors que plus de 60 % d'entre eux pourraient être réparés. Bien souvent, lorsqu'un appareil tombe en panne, le premier réflexe est d'en racheter un neuf. À l'heure de l'obsolescence programmée, les citoyens sont aujourd'hui de plus en plus nombreux à s'organiser pour lutter contre ce gaspillage. Né aux Pays-Bas en 2009, le **Repair Café (ou atelier de réparation)** s'inscrit dans ce mouvement qui ne cesse de s'amplifier en France.



Repair Café de Thouarcé

Plusieurs fois par an, le plus souvent à l'initiative d'associations de quartier ou municipales, des bénévoles proposent leurs services pour offrir une seconde vie aux objets défectueux ou cassés de la vie courante : petit électroménager, vélo, petit mobilier, vêtement... D'une manière générale, les équipements encombrants ne sont pas pris en charge. Une adhésion à l'association est généralement demandée et les dons sont fortement encouragés pour soutenir cette démarche.

Un atelier participatif

Réparer ensemble, c'est l'idée des Repair Café dont l'entrée est ouverte à tous. Les réparateurs bénévoles élaborent un premier diagnostic. Si le diagnostic est favorable, au mieux vous aidez au pire vous apprenez à réparer grâce à leurs conseils. Des outils et du matériel sont mis à disposition. Les réparateurs étant bénévoles, ils n'ont pas d'obligation de résultat. Si la réparation échoue, vous êtes orientés vers les réparateurs locaux ou vers les filières de recyclage adéquates.

La prévention des déchets

L'idée n'est pas de faire concurrence aux réparateurs professionnels, mais d'offrir une seconde chance à des objets qui auraient fini en déchetterie ou à la casse, parfois sans même être recyclés. En favorisant la réutilisation, cette action permet tout à la fois de réduire les déchets et d'économiser la consommation de matières premières et d'énergie nécessaires à la fabrication de nouveaux produits.

Une dimension sociale

La convivialité et la solidarité sont de mise autour de ce concept qui favorise les échanges, les débats et permet aux habitants de réfléchir et d'agir collectivement. Le Repair Café permet aussi de diminuer les dépenses des ménages. Les personnes en difficulté, qui ne peuvent pas aller chez un professionnel, y trouvent une solution économique.



Il existe plusieurs Repair Café sur le territoire du SIVERT de l'Est Anjou. Les modalités de fonctionnement et d'horaires sont propres à chacun.

SICTOM Loir-et-Sarthe

Repair Café de CORZÉ
1 rue des Ecoles - 49140 Corzé
06 80 96 23 66

SMITOM du Sud Saumurois

Repair Café de DOUÉ-LA-FONTAINE
Place Flandre Dunkerque - 49700 Doué-en-Anjou
02 41 59 77 09
Repair Café de THOUARCÉ
Centre socioculturel
Parc de Neufbourg - 49380 Bellevigne-en-Layon
02 41 54 06 44

CC Saumur Val de Loire

Atelier co-réparation du saumurois n°1
MJC Saumur
Place de Verdun - 49400 Saumur
02 41 40 25 60
Atelier co-réparation du saumurois n°2
Salle du Moulin
Champigny - 49260 Souzay - Champigny
Atelier co-réparation du saumurois n°3
Centre Social et Culturel Roland Charrier
Rue d'Anjou - 49260 Montreuil-Bellay
02 41 52 38 99

CC Baugeois Vallée

Repair Café de BAUGÉ
Centre social espace Baugeois
Square du Pont des Fées - 49150 Baugé-en-Anjou
02 41 89 84 00

SMICTOM de la Vallée de l'Authion

Repair Café par l' AidAL de CORNÉ
8 rue de Bellevue - Corné (ex-Caserne)
49630 Loire-Authion
06 48 37 40 72 / 06 43 12 33 96
Repair Café de la Vallée de MAZÉ
Maison d'aide à la personne
4 rue du Château - 49630 Mazé-Milon
02 41 74 98 74





Empreinte cachée : comment agir plus efficacement pour rendre notre mode de vie plus soutenable ?

Lorsque nous achetons un produit, nous ne sommes pas toujours conscients de son impact environnemental. Il ne s'agit pas seulement des conséquences locales mais également des implications à l'autre bout de la planète où sont fabriqués une partie de nos biens de consommation. Or, nos choix sont dictés généralement sur des critères d'utilisation du produit : fonctionnalités, esthétiques, de marques mais assez peu environnementaux (consommation d'énergie, possibilités de recyclage...). Connaissons-nous réellement l'impact de notre mode de vie au quotidien ?

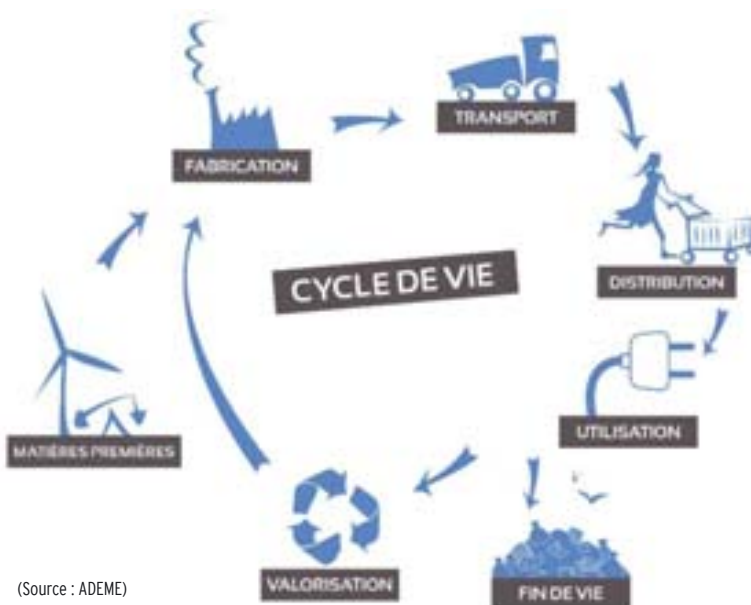
En tant que consommateurs, nous pouvons orienter nos choix. Alléger son empreinte environnementale est donc un défi abordable !

L'empreinte cachée pas à pas

Aujourd'hui, de nombreuses entreprises délocalisent leur production pour des critères de compétitivité économique. Ceci entraîne une surconsommation d'énergie fossile qui a un coût très lourd pour l'environnement. Car, chaque nouvel équipement produit génère la mobilisation de matières premières et des émissions de carbone liées au transport dans des proportions conséquentes !

LES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX DES ÉTAPES DU CYCLE DE VIE

L'Analyse du Cycle de Vie consiste à mesurer l'impact environnemental d'un produit tout au long de sa vie, depuis la phase de production pendant laquelle le produit est conçu, l'utilisation pendant laquelle le produit est consommé ou utilisé jusqu'à sa fin de vie avec valorisation ou élimination. Il s'intéresse en particulier aux flux entrants et sortants : énergies consommées, matériaux utilisés (épouséement des ressources), rejets (pollution atmosphérique, émissions de CO₂) et déchets produits. À chacune des étapes, le produit a des conséquences sur l'environnement : pollution et/ou destruction de l'écosystème, atteinte à la biodiversité, impact sur le climat... Selon ce concept, c'est généralement l'impact de la production, souvent hors des frontières, qui est le plus important.



DES MESURES D'IMPACTS CACHÉS LORS DE LA PRODUCTION

L'empreinte carbone (poids carbone) mesure les émissions de gaz à effet de serre au cours de toutes les étapes de production d'un bien de consommation. Cela comprend notamment le pétrole utilisé pour récupérer les matières premières, le gasoil utilisé par les camions pour les amener à l'usine ou encore celui du porte-conteneur qui l'acheminera au terminal portuaire le plus proche. Des quantités de ressources (renouvelables ou non), depuis l'extraction de la matière première jusqu'à l'extraction du produit fini, sont aussi mobilisées. C'est ce que l'on appelle le sac à dos écologique, le poids réel de ce que nous consommons. La production demande donc une quantité d'énergie et de matières importante qui représente parfois des années de consommation d'énergie ou de matière du bien de consommation proprement dit.

Sur les traces de l'empreinte cachée

Loin de s'en tenir à leur fonctionnement (consommation en énergie notamment) ou à leur fin de vie (pour les matériaux qui ne sont pas recyclés), l'impact environnemental de nos biens est souvent peu connu. Que se cache-t-il derrière ces biens devenus indispensables à l'usage, mais dont l'empreinte reste souvent obscure ? Ils polluent plus que ce que vous croyez, voici quelques exemples.

LE POIDS DE L'INDUSTRIE TEXTILE SUR L'ENVIRONNEMENT

L'industrie textile est l'industrie la plus polluante au monde après le pétrole. Chaque année, elle produit 1,2 milliard de tonnes de carbone, plus que la pollution liée au transport maritime et aérien. Au total, 98 mégatonnes de ressources non renouvelables sont dépensées, comme du pétrole pour fabriquer les fibres synthétiques, des engrais pour produire le coton et des produits chimiques et/ou nocifs pour la coloration et le traitement des textiles. Les matières premières comme le coton nécessitent de grandes quantités d'eau alors que cette ressource est précieuse. **Le choix de marques éco-responsables, l'achat de produits propres ou de «seconde main» permettent de limiter l'impact environnemental.** Attention, les vêtements peuvent être étiquetés « fabriqué en France » même si leurs composants, les matières premières ou diverses étapes de production ont eu lieu à l'étranger. Le produit prend l'origine du pays dans lequel la dernière transformation substantielle a lieu.



POLLUTION NUMÉRIQUE : DES IMPACTS BIEN RÉELS !

Les nouvelles technologies permettraient de réduire l'impact des activités humaines sur l'environnement : moins de déplacements, moins de papier gâché... Mais, pour produire ces appareils, il faut mobiliser de 50 à 350 fois leur poids en matières. Leur fabrication exige des métaux rares (argent, lithium, tantale, étain...) et les industries minières et métallurgiques sont très polluantes : destruction de sites naturels, consommation d'eau et d'énergie... Plus on miniaturise et complexifie les composants, plus on alourdit leur impact sur l'environnement. La phase de fabrication s'avère ainsi plus énergivore que la phase d'utilisation du produit par les consommateurs. Par ailleurs, pour les faire

fonctionner, il est nécessaire de consommer de l'énergie dont une grande partie peut avoir un impact négatif. **Il vaut mieux entretenir ses équipements, les réparer plutôt que de les jeter et vendre ou acheter des objets d'occasion ou reconditionnés.** Il est aussi recommandé d'avoir une utilisation plus raisonnée.

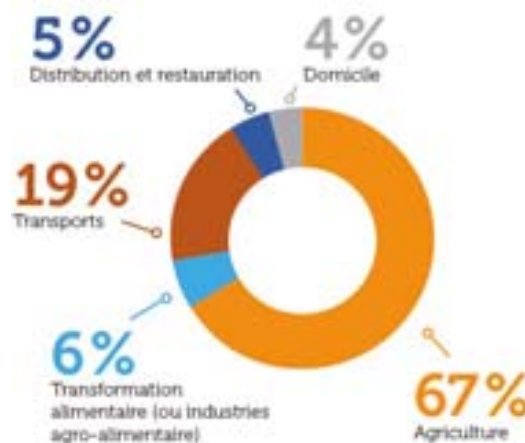
Poids carbone pour une télévision de 30 à 40 pouces



LA FACE CACHÉE DE L'ALIMENTATION

L'ensemble des activités qui précèdent l'arrivée des aliments dans nos assiettes est responsable de 25 % des émissions des gaz à effet de serre, autant que le transport ou le logement ! Les fruits et légumes hors saison proviennent de destination située à des milliers de kilomètres, et de ce fait ont un impact sur les émissions de gaz à effet de serre. **Il vaut mieux privilégier manger de saison et local.** En agriculture, le « manger local » permet de minimiser l'impact environnemental tout en soutenant les producteurs français et européens.

Empreinte carbone de notre alimentation



(Source : impact de notre alimentation sur l'environnement, ADEME)

Une responsabilité élargie

Les fabricants et les pouvoirs publics ont un rôle évident à jouer pour produire des biens plus respectueux de l'environnement. Mais, les consommateurs, qui peuvent agir difficilement sur les processus de fabrication, ont aussi une influence par le choix de leur consommation.

CONSOMMER PLUS « RESPONSABLE »

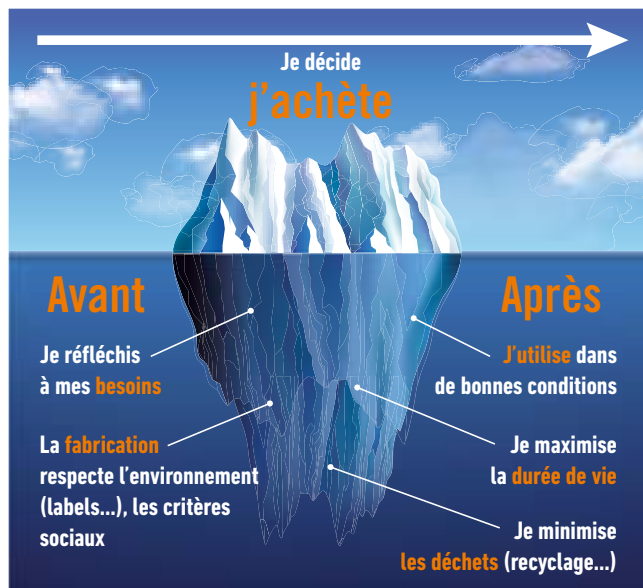
La face cachée de vos équipements à la maison



(Source : La face cachée des objets, ADEME, septembre 2018)

La sensibilisation des consommateurs passe par une prise de conscience des impacts cachés de sa consommation et l'adoption de nouvelles habitudes de consommation plus responsables. Alors que les Français pensent avoir en moyenne 34 équipements électriques et électroniques ils en possèdent en réalité 99 en moyenne dont 6 ne sont jamais utilisés. Cette consommation à outrance a des conséquences pour la Planète mais aussi pour nous. La concurrence internationale pour l'accès aux ressources sera de plus en plus vive dans les années à venir. Il sera nécessaire de mieux partager certaines matières premières, au niveau mondial, pour éviter de fortes tensions politiques et économiques. C'est vrai pour l'énergie et l'eau en particulier.

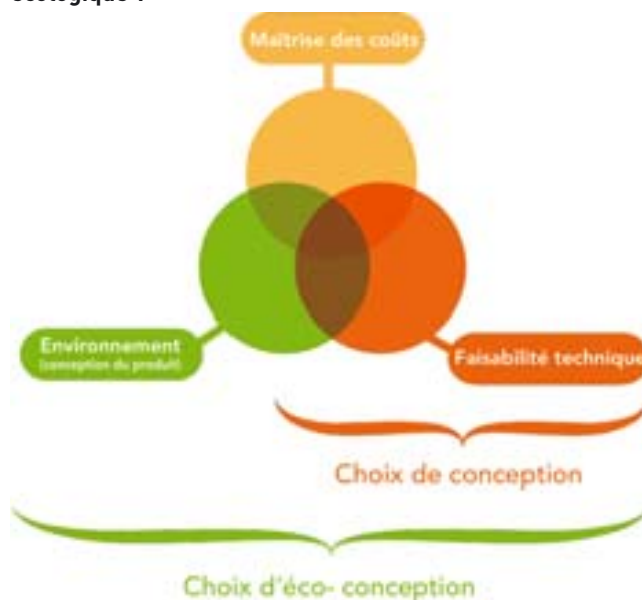
Consommer autrement



AGIR À LA SOURCE : LES ENJEUX DE L'ÉCO-CONCEPTION

Les fabricants doivent concevoir des produits et services qui respectent l'environnement tout au long de leur cycle de vie. Pour éviter ou réduire les impacts sur l'environnement, il faut agir à la source, dès la conception du produit. Cette approche est appelée l'éco-conception. Les impacts des produits peuvent être réduits avec une contrainte de développement durable, en changeant les matériaux qui le composent, en améliorant son efficacité énergétique, sa recyclabilité... Les entreprises doivent toutefois faire attention à ne pas déplacer la pollution ailleurs dans le cycle de vie.

L'éco-conception ou comment réduire notre empreinte écologique ?



Aujourd'hui, la réparabilité d'un produit n'a aucune incidence financière pour les fabricants. Les pouvoirs publics cherchent à accélérer cette transition : obligations d'information du public, contraintes réglementaires portant sur la conception et fabrication et incitations fiscales. Dans le cadre du Plan Climat pour 2040, le gouvernement définit un modèle plus économe en énergie et en ressources naturelles. Dès le 1^{er} janvier 2020, les producteurs d'équipements électriques et électroniques devraient afficher un indice de réparabilité sur leurs produits. Un bonus-malus devrait être appliqué aux fabricants via le montant de leur éco-contribution.

Modélisation et évaluation des impacts environnementaux de produits de consommation et biens d'équipements – ADEME : www.ademe.fr/modelisation-evaluation-impacts-environnementaux-produits-consommation-biens-dequipement

La face cachée du numérique – ADEME : www.ademe.fr/face-cachee-numerique

Alléger l'empreinte environnementale de la consommation des français en 2030 – ADEME : www.ademe.fr/alleger-lempreinte-environnementale-consommation-francais-2030-synthese

POUR EN SAVOIR PLUS

Les résultats du plan de suivi de l'environnement

Les résultats du plan de suivi de l'environnement mis en place par le SIVERT de l'Est Anjou sont présentés chaque année à la Commission de Suivi de Site présidée par le sous-préfet de Saumur et sont consultables sur le site Internet du SIVERT.

Les résultats des émissions atmosphériques sont également communiqués quotidiennement sur le site du SIVERT (www.sivert.fr) à J+1 [exception faite du week-end].

> Le Système AMESA - in situ
Mesures de dioxines en semi continu
Des rejets 100 fois inférieurs au seuil autorisé

Dioxines – émissions en sortie de cheminée

D'excellents résultats pour 2018

Périodes	Suivi en phase d'exploitation		
	Valeur arrêté du 20/09/2002 en application de la directive européenne du 04/12/2000	Valeur de l'arrêté d'exploitation de l'UVE Salamandre	Valeur moyenne mesurée sur l'UVE Salamandre
du 18/12/2018 au 15/01/2019	0,1 ng I-Teq/Nm ³	0,08 ng I-Teq/Nm ³	0,0014 ng I-Teq / Nm ³
du 15/01/2019 au 12/02/2019	0,1 ng I-Teq/Nm ³	0,08 ng I-Teq/Nm ³	0,0023 ng I-Teq / Nm ³
du 12/02/2019 au 12/03/2019	0,1 ng I-Teq/Nm ³	0,08 ng I-Teq/Nm ³	0,0011 ng I-Teq / Nm ³
du 12/03/2019 au 11/04/2019	0,1 ng I-Teq/Nm ³	0,08 ng I-Teq/Nm ³	0,0100 ng I-Teq / Nm ³

Unité de mesure utilisée : le nanogramme, 10⁻⁹ g par Normaux M³.

CONCLUSIONS :

- Sur l'année 2019, la moyenne des valeurs annuelles d'émission est 30 fois inférieure à la norme européenne (0,003 ng I-Teq / Nm³).

Source SIVERT

> L'analyse des retombées atmosphériques : 8 pôles de collecteurs dans un rayon de 3 km autour de l'U.V.E.

Retombées dioxines et métaux lourds - air

CONCLUSIONS :

Pour les campagnes P85 à P86 (de novembre 2018 à mars 2019) : « Les résultats obtenus pour les dioxines et les métaux lourds correspondent à un bruit de fond rural ».

Source IRH



> Les lichens, des biocapteurs vivants analysés à 10 km du site: aucune traçabilité

Dioxines et métaux lourds – lichen

Phase de suivi: décembre 2018

	Dioxines (en ng I-TEQ/kg)	Métaux lourds (en mg/kg)		
		Plomb	Cadmium	Mercur
Grangeardière	1,8	9,1	0,28	0,06
Briantaisière	1,8	1,4	0,14	0,1
Bois Martin	2,6	2,4	0,07	0,07
Brégellerie	2,6	1,2	0,19	0,06

Dioxines

Objectif: < 20 ng I-TEQ / Kg

Restriction à l'usage agricole: > 160 ng I-TEQ / Kg

* Iq = limite de quantification

CONCLUSIONS :

Dioxines : « Depuis plusieurs années, tous les emplacements représentent des teneurs de fond. »

Métaux lourds : « Comme en 2017, aucun métal n'est VS. Les résultats pour le cadmium, le plomb et le mercure révèlent des bruits de fond ».

Source Aair lichens

> Le Lait, un traceur naturel étudié dans les exploitations agricoles voisines: aucun impact

Dioxines - lait



Valeur cible	Obligation de recherche des sources		Improprie à la consommation
1	3		> 5
	État des lieux (en pg I-TEQ/g de matière grasse ¹)		Juillet 2018
	OMS 1998 ³	OMS 2005 ³	OMS 2005 ³
Exploitation 1	0,41	0,35	*
Exploitation 2	0,42	0,37	0,18
Exploitation 3	0,34	0,30	0,20
Exploitation 4	0,45	0,39	0,31
Exploitation 6	-	-	0,12

¹ Unité de mesure utilisée: le picogramme, 10⁻¹² pour un gramme de matière grasse

² Dispositif modifié suite à la cessation d'activité de l'exploitation 1: c'est l'exploitation 6 qui l'a remplacée. Cette exploitation a été choisie car elle se trouve également sur l'axe M' des retombées atmosphériques et à proximité de l'UVE.

³ Le 2 décembre 2011, changement de réglementation européenne qui prend le référentiel OMS 2005 pour le calcul de l'équivalent toxique (I-Teq) UE n° 1259/2011.

CONCLUSIONS :

Les teneurs en Dioxines et Furanes correspondent à un niveau de concentration faible en regard des valeurs guides. Il n'existe pas à ce jour d'impact de l'unité sur le lait.

Source INERIS



Léonie Devouge, responsable de l'Office de Tourisme Baugeois-Vallée en Anjou

Le circuit de visite du SIVERT de l'Est Anjou relève du tourisme économique et s'intègre ainsi dans une démarche de territoire. Pour ce dernier, la visite d'entreprise est un moyen de valoriser ses atouts, son savoir-faire et de contribuer ainsi au développement de sa notoriété. Le syndicat est partenaire de l'Office de Tourisme Baugeois-Vallée en Anjou. Il a vu l'enjeu que représente cette structure intercommunale pour améliorer l'attractivité de son circuit de visite et attirer les visiteurs. Pour en savoir plus sur cette association aux multiples facettes, nous avons rencontré Léonie Devouge, responsable.



Léonie DEVOUGE

Quelles sont les missions de l'Office de Tourisme ?

L. D. Comme le prévoit la loi Notre du 1^{er} janvier 2017, la Communauté de Communes Baugeois-Vallée définit et met en œuvre la stratégie de développement touristique du territoire. Elle confie à l'Office de Tourisme intercommunal les missions suivantes :

- L'accueil, l'information et le conseil touristique (physique et numérique),
- La promotion touristique du territoire en cohérence avec Anjou Tourisme et l'organe Régional,
- La coordination des prestataires touristiques du développement touristique local.

Quelles sont les richesses ou spécificités du territoire ?

L. D. L'Office de Tourisme a pris une nouvelle dénomination « Office de Tourisme Baugeois-Vallée en Anjou ». Elle a étendu son champ d'action à l'ensemble de ce nouveau territoire :

Baugé-en-Anjou, Beaufort-en-Anjou, La Ménitrie, La Pellerine, Les Bois d'Anjou, Mazé-Milon et Noyant-Villages. Un territoire diversifié de la Loire aux portes de la Sarthe et de la Touraine qui attire plusieurs types de clientèles différentes : population locale, touristes, associations... Il se constitue principalement d'une richesse patrimoniale et bâti (château Montgeoffroy, apothicairerie du XVII^{ème}, clochers Tors, Manoir de Clairfontaine, parc du Lathan...) et d'un patrimoine naturel remarquable (400 km de randonnées balisées dont le GR36 dans le Noyantais, une Voie Verte Cuon-Baugé-La Flèche-Le Lude...).

Quels sont les outils à la disposition du SIVERT ?

L. D. Le SIVERT a choisi le pack optimum pour une meilleure visibilité du circuit de visite sur les supports web et print. Il bénéficie ainsi d'une page illustrée dans le guide touristique. Celui-ci se complète d'une carte touristique qui permet de visualiser le lieu de visite en un coup d'œil. L'agenda trimestriel « Que faire ? » référence les ouvertures du circuit de visite et les événements organisés. Sur le site internet, une page attractive et bien exposée permet de promouvoir efficacement le circuit. La présence de l'offre touristique du SIVERT dans la base de données régionale E.sprit* constitue un autre vecteur de promotion. Les données permettent d'alimenter différents sites internet comme celui d'Anjou Tourisme. L'Office de Tourisme est aussi présent sur les réseaux sociaux : Facebook, Instagram et Twitter afin d'annoncer les événements et de créer un lieu de partage de l'offre touristique. Une

photo du circuit de visite du SIVERT apparaît sur l'écran d'accueil de l'Office de Tourisme. En tant que partenaire et adhérent, le SIVERT peut participer aux Eductours et aux groupes de travail pour se rencontrer et échanger dans le but d'améliorer les connaissances de l'offre touristique.

La visite de l'UVE Salamandre : une opportunité pour le développement touristique du territoire ?

L. D. Le tourisme de découverte économique connaît un succès grandissant ! La visite de l'UVE permet de diversifier l'offre touristique de l'association. Elle confère une identité forte au territoire, tourné vers l'avenir, en apportant une réponse aux enjeux énergétiques de la planète. Elus, riverains, habitants... découvrent ou redécouvrent cette Unité de haute technologie. Aujourd'hui encore, l'Unité suscite l'intérêt et la curiosité. Chaque année, 3 000 visiteurs parcourent le circuit de visite.

* e-Système des Professionnels du Réseau d'Information Touristique régional des Pays de la Loire

le saviez-vous ?

Office de Tourisme Baugeois-Vallée en Anjou

Place de l'Europe - B.P. 30056
- Baugé
49150 Baugé-en-Anjou
02 41 89 18 07
www.tourisme-bauge.com
Horaires d'ouverture pour cet été : du 15 juin au 15 septembre. Tous les jours de 10h à 12h30 et de 13h30 à 18h30 (18h le vendredi) / Points d'information touristique : Port St-Maur à la Ménitrie et musée Joseph Denais à Beaufort-en-Anjou



Impact environnemental : l'Europe sur la voie d'une consommation et d'une production plus durable ?

Nos modes actuels de consommation et de production ont une forte incidence sur l'environnement, notamment en ce qui concerne les gaz à effet de serre et l'épuisement des ressources naturelles. Chacun doit désormais produire ou consommer mieux à l'heure où le changement climatique s'accélère. Pour ce faire, l'Union a introduit des mesures qui doivent permettre d'améliorer la performance environnementale des produits tout au long de leur cycle de vie, de stimuler la demande des éco-produits, des éco-technologies et d'aider les consommateurs à choisir en connaissance de cause. Des initiatives européennes, telle que la réglementation sur l'efficacité énergétique des produits, ont pour objectif la réduction de l'impact environnemental des produits de consommation. Là aussi, l'Europe est à la pointe sur ce sujet par rapport au reste du monde.

L'information environnementale aujourd'hui et demain : pour une consommation plus verte ?

Les européens sont de plus en plus sensibles à l'impact de leurs consommations sur l'environnement. Cependant, 48 % des consommateurs sont désorientés par le flux d'informations environnementales qu'ils reçoivent¹. Est-il possible de devenir un consommateur et un producteur responsable, en intégrant les impacts cachés, de sorte à trouver le meilleur équilibre possible ? Devant la multiplicité d'informations, la Commission cherche à harmoniser l'affichage environnemental.

ÉCOLABEL EUROPÉEN : LE REPÈRE POUR UNE CONSOMMATION RESPONSABLE

Créé en 1992, l'Écolabel européen est le seul label écologique reconnu par tous les États membres de l'Union européenne. Il vise à concevoir et promouvoir des produits respectueux de l'environnement et de la santé tout au long du cycle de vie, sur la base de critères environnementaux (utilisation de ressources, matières premières et énergie, préservation de la biodiversité,

pollution de l'eau, de l'air, des sols, déchets, bruit...) et de performances. Grâce à cet écolabel, les consommateurs peuvent ainsi faire des choix responsables et utiles.

Aujourd'hui, environ 39 000 références de produits ont obtenu la certification et ce pour la trentaine de catégories existantes (papiers, détergents, peintures, hébergements touristiques...). Chaque type de produit doit répondre à des critères précis. En

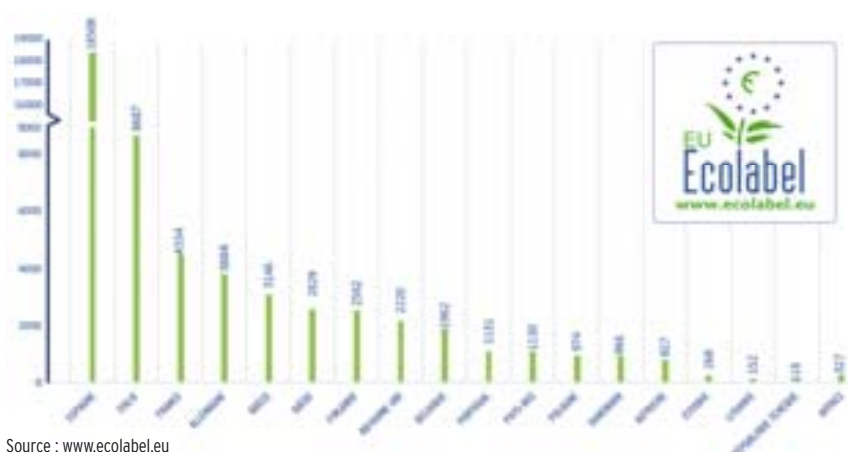
promouvant une production et consommation responsables, l'écolabel européen favorise la transition vers une économie circulaire.

PEF/OEF : DES CONSOMMATEURS ÉCLAIRÉS ET DES ENTREPRISES STIMULÉES

En 2013, la Commission européenne a adopté une recommandation afin que les États membres et acteurs économiques utilisent une méthode européenne harmonisée de calcul de l'empreinte environnementale (PEF pour empreinte environnementale des produits et OEF pour empreinte environnementale des organisations). Cette démarche repose sur une approche multicritères et sur l'ensemble du cycle de vie. La phase-pilote s'est terminée en 2018. Actuellement, la Commission consulte sur les utilisations potentielles des méthodes dans les politiques publiques. La mise en place est prévue en 2020.

A l'issu d'une expérimentation sur trois ans, treize critères par famille de produits ont été retenus : le réchauffement climatique, l'empreinte carbone, l'épuisement des ressources,

Nombre de références certifiées Ecolabel Européen - Septembre 2017



Source : www.ecolabel.eu

¹ Selon le dernier Eurobaromètre sur les produits verts, publié par la Commission européenne, on retrouve plus de 400 labels environnementaux sur les produits et services à travers le monde.



la destruction de la couche d'ozone, l'émission de radiation ionisante, l'eutrophisation des mers, des sols et des

cours d'eau, la consommation d'eau, l'acidification des sols et des rivières. En pondérant ces critères, on obtient

une note globale. Chacun pourra comparer les produits d'une même gamme.

Directive éco-conception : un levier pour réduire l'empreinte environnementale ?

L'Europe est devenue leader de l'éco-conception, notamment à travers l'adoption de directives qui obligent ou incitent les industriels à adopter une démarche de cycle de vie. L'éco-conception consiste à intégrer l'impact environnemental dès la conception des produits. Cela bénéficie à la fois aux consommateurs et aux entreprises.



DIRECTIVE ÉCO-CONCEPTION : POUR MOINS CONSOMMER !

En matière d'éco-conception liée à l'efficacité énergétique, la directive 2009/125/CE vise à améliorer la performance environnementale des produits tout au long de leur cycle de vie, et notamment les ressources consommées pendant leur fabrication et leur traitement en fin de vie. La Directive concerne les appareils et systèmes qui utilisent de l'énergie ou économisent de l'énergie. Elle a commencé par s'appliquer aux appareils domestiques, l'éclairage, les fours, les aspirateurs... puis aux équipements professionnels. Depuis septembre 2015, elle s'applique à la plupart des équipements de chauffage et de production d'eau chaude sanitaire dans l'habitat individuel.

La Directive se concentre sur les produits qui représentent des chiffres de vente substantiels avec un impact environnemental négatif et dont les

performances environnementales peuvent être améliorées. Elle ne s'applique pas aux moyens de transports (personnes ou marchandises). Toutes les caractéristiques techniques permettant de vérifier la conformité d'un produit sont regroupées dans une fiche produit, accessible en libre accès sur le site web du fabricant. Selon les catégories de produits, la Commission Européenne prévoit des renforcements d'exigences.

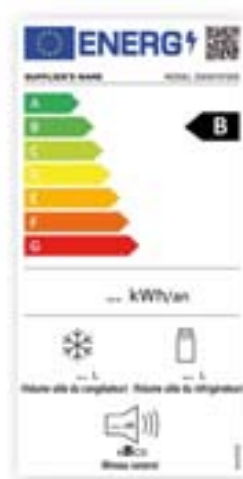
DIRECTIVE ÉTIQUETAGE : POUR MIEUX INFORMER !

Les étiquettes énergétiques permettent aux consommateurs de comparer les produits de différentes catégories en indiquant leur niveau d'impact en matière de consommation d'énergie ou d'eau, d'émissions polluantes ou de gaz à effet de serre ou encore de pollution sonore. Les appareils de catégorie A (en vert) sont plus économes en énergie que ceux de catégorie G (en rouge).

Jusqu'à présent, du fait de l'amélioration de l'efficacité énergétique de nombreux produits, 3 catégories supplémentaires peuvent être ajoutées : A+, A++ et A+++. Ces classes énergétiques se sont révélées source de confusion pour les consommateurs. Un nouveau système utilisera uniquement les classes de A à G, pour plus de transparence. L'entrée en vigueur de la nouvelle étiquette énergie se fera en plusieurs étapes selon le type d'électroménager :

- 2019 : machines à laver, lave-vaisselle, téléviseurs, réfrigérateurs, lampes, luminaires, congélateurs et machines lavantes-séchantes ;
- 2030 : chauffe-eau et appareils de chauffage.

Comprendre l'étiquette énergétique du congélateur



Référence de l'appareil
Modèle et Fabricant

Classe énergétique

Consommation annuelle
d'énergie en kilowattheure

Pictogrammes pour
informer le consommateur
des caractéristiques et
performances de l'appareil

EN SAVOIR PLUS

L'écolabel européen - ADEME : www.ademe.fr/entreprises-monde-agricole/labels-certifications/lecolabel-europeen
Eco conception et étiquetage des produits liés à l'énergie - Ministère de la Transition écologique et solidaire : www.ecologique-solidaire.gouv.fr/ecoconception-et-etiquetage-des-produits-lies-lenergie
Directive écoconception : <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:32009L0125&from=BG>



Empreinte écologique : La planète en « jeux » !

Nous déplacer, nous nourrir, chauffer notre maison, traiter nos déchets... Dans toutes nos activités, nous avons besoin des ressources de la nature. Par exemple, il y a le sable, le pétrole, les minéraux, le charbon... Celles-ci ne sont pas inépuisables et la Terre, elle, a besoin de temps pour produire de nouvelles ressources. Alors, est-ce que nous utilisons plus que ce que la nature peut nous offrir ? C'est ce que mesure l'empreinte écologique.

Combien nous offre la nature ?

7 500 000 000 d'individus



1,6 hectare par personne

La superficie de la Terre c'est environ 8,5 hectares par personne pour 7,5 milliards d'individus. Après avoir enlevé les océans, les déserts, les glaciers et tous les endroits où les hommes ne peuvent ni vivre, ni cultiver la Terre... il ne reste que 1,6 hectare par personne, soit 1 planète.

Aujourd'hui, nous consommons plus de ressources que nous n'en possédons et nous produisons de telles quantités de rejets (polluants, CO₂...) qu'ils ne peuvent plus être absorbés par la Terre. Si tous les habitants de la Terre

vivaient comme les français, il faudrait l'équivalent de ressources de 3 planètes !

Notre empreinte écologique n'est pas la même si nous sommes un américain, un européen ou un africain, un enfant ou un adulte... Nous n'avons pas la même façon de manger, de nous déplacer... et donc d'utiliser les ressources naturelles. De plus, l'accès aux ressources n'est pas la même. Alors, quels gestes adopter pour respecter les limites de la planète, sans mettre en péril les générations futures ?

1^{er} Jeu

Ressources naturelles : la consommation de l'humanité en question

On peut séparer les ressources naturelles en deux catégories : celles qui s'épuiseront un jour (non renouvelables), et les autres (renouvelables).

1-1 Selon vos connaissances personnelles, répondez aux questions suivantes. Remplissez le tableau suivant :

Nom de la ressource naturelle	Utilisation	Énergie renouvelable ou non renouvelable
	Panneaux photovoltaïques	
Charbon		
Gaz naturel		
	Énergie éolienne	
Biomasse (issue des végétaux et animaux)		
	Énergie hydraulique	

1-2 Le bois est une énergie renouvelable car la forêt se reconstitue, essentiellement à partir de graines produites par les arbres et grâce à la bonne gestion des forestiers. Où se trouve la plus grande forêt tropicale du monde, connue pour sa biodiversité ?

.....

1-3 Expliquez quel problème l'exploitation du bois peut poser avec un exemple concret ?

.....

.....

.....



2^e Jeu

État des lieux : calcule ton empreinte écologique

Tu désires connaître ton empreinte écologique ? Calcule ton empreinte écologique en additionnant les points correspondants à chacune de tes réponses. Réponds le plus honnêtement possible aux questions suivantes. Cela t'aidera à déterminer si tu dois modifier certains comportements afin de diminuer ton impact sur l'environnement. Tu peux t'aider d'un adulte.

Attention !

Calculer son empreinte écologique exacte nécessite beaucoup plus de précisions. Ce calcul est surtout une estimation pour prendre conscience de la fragilité de la planète. Sur le circuit de visite du SIVERT, les visiteurs, munis d'un boîtier de vote, sont invités à calculer leur empreinte écologique grâce à un jeu interactif plus détaillé.

Comment ton logement est-il chauffé ?

Fioul ou gaz 20
Électricité 30
Énergies renouvelables (bois...) 10

Combien de fois par semaine manges-tu de la viande ou du poisson ?

1 à 3 fois 10
4 à 6 fois 20
Plus de 7 30

Comment te rends-tu à l'école ?

A pied ou à vélo... 10
En voiture 30
Transport en commun 20

Pratiques-tu le tri sélectif pour tes déchets ?

Toujours 10
Parfois 20
Rarement (ou jamais) 30

Comment te laves-tu ?

Un bain le plus souvent 20
Une douche le plus souvent 10
Toujours un bain 30

Jettes-tu de la nourriture ?

Toujours 30
Parfois 20
Rarement (ou jamais) 10

Consommes-tu des produits de région et de saison ?

Toujours 10
Parfois 20
Rarement (ou jamais) 30

Généralement, comment vas-tu en vacances ?

En transport en commun (train, tram, bus...) 10
En avion 30
En voiture 20

Le sais-tu ?

Quand on consomme plus d'une planète, cela veut dire que l'on consomme la part d'autres personnes qui n'ont pas la même chance que nous ou qui vivent dans des pays moins « développés ». De plus, nous consommons des réserves qui ne se renouvellent pas. Nous vivons à crédit des ressources naturelles depuis 2013.

3^e Jeu

Comment réduire ton empreinte écologique ?

S'il est difficile de transformer l'empreinte écologique de toute une population, certains changements peuvent avoir un impact fort sur l'empreinte écologique individuelle. Que peux-tu faire pour que cela change ? Réfléchis-y :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Le sais-tu ?

Le livret des 49 gestes, distribué à chaque visiteur sur le circuit de visite, peut t'aider à améliorer ton empreinte écologique. De la cuisine au jardin, de nos modes de transports à nos achats..., des gestes souvent faciles à mettre en œuvre, et dont l'accumulation permettrait d'atteindre des résultats significatifs ! Pour télécharger le livret des 49 gestes : <http://www.sivert.fr/publications-rapports/le-livret-49-gestes/>

Solutions

• **Jeu 1** : 1-1 Soleil > panneaux photovoltaïques > énergie renouvelable / Charbon > combustible, énergie fossile, carburant > énergie non renouvelable / Gaz naturel > combustible, énergie fossile, carburant > énergie non renouvelable / Air-Vent > énergie éolienne > énergie renouvelable / Biomasse > Biogaz > énergie renouvelable / Eau > énergie hydraulique > énergie renouvelable.

1-2 La forêt amazonienne

1-3 Cette ressource est dite inépuisable mais seulement si son exploitation

est gérée de manière durable. Si sa gestion est raisonnable, on peut en même temps assurer le renouvellement de la forêt et satisfaire le besoin des hommes. Le problème premier est la déforestation qui peut alors poser des problèmes de conflits de territoires.

• **Jeu 2** : Moins de 120 > Bravo ! Ton empreinte correspond à peu près à la surface disponible équitablement. Nous t'invitions à persévérer dans tes efforts. La moyenne « soutenable » pour la planète (qui n'aggraverait pas la situation) se situe à 1,8 hectare par personne.

Entre 121 et 180 > Si tout le monde vivait comme toi, il faudrait 3 planètes pour subvenir aux ressources de l'humanité. La moyenne est actuellement évaluée à 5,6 hectares en France. On en a qu'une de planète, alors passe à l'action ! Plus de 180 > A en croire tes réponses, tu aimes profiter sans réfléchir aux conséquences de tes actes sur la planète. Il serait temps de mettre en place quelques gestes plus durables. La moyenne est actuellement évaluée à 7,6 hectares aux États-Unis.

